

● (1650)

[Traduction]

Pour les néo-démocrates comme pour le peuple canadien, le projet de loi C-84 est inacceptable, soit parce qu'il ne règle pas les problèmes relatifs aux réfugiés qui inquiètent les Canadiens, soit parce qu'il viole l'esprit et peut-être même la lettre de notre propre Charte des droits. Nous, de notre parti, voulons que les problèmes qui sont considérés comme graves et bien réels soient réglés, mais qu'ils le soient évidemment dans le respect des lois et strictement en conformité de notre Charte des droits et des libertés.

Je voudrais aborder trois points extrêmement importants. Les Canadiens se sont élevés et avec raison contre l'abus qu'on a fait de notre loi très civilisée concernant les réfugiés et de notre application très civilisée, tolérante et humaine de cette loi. Les Canadiens ne veulent pas qu'on abuse de cette loi et on en a beaucoup abusé.

Compte tenu des conversations que j'ai eues avec des hommes et des femmes de ma circonscription et des lettres que j'ai reçues, comme tous les députés, je constate que les Canadiens qui sont eux-mêmes des immigrants récents et qui ont dû attendre de nombreuses années pour être admis au Canada ou qui ont des parents dans leur pays d'origine auxquels ils veulent faire obtenir un jour la citoyenneté canadienne sont les plus sensibles au problème et trouvent offensant qu'on abuse de nos lois concernant l'immigration et les réfugiés. Nous, de notre parti, sympathisons sincèrement avec les Canadiens qui trouvent ces pratiques offensantes et nous voulons faire tout notre possible pour que cessent ces abus.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Les Canadiens savent que certains, par différents moyens, ont réussi à entrer au pays en prétendant être des réfugiés pour des motifs hautement fantaisistes. Ils ont réussi à rester au Canada quelques années et, ensuite, par d'autres stratagèmes, à obtenir le droit de s'installer de façon permanente. Cette façon de procéder n'est pas juste. Ce n'est pas juste et ce n'est pas ce que nous, parlementaires, avons à l'esprit lorsque nous avons adopté la présente loi.

Il y a eu des abus que les parlementaires se doivent d'enrayer. A notre avis on a proposé de nombreuses façons de réprimer les abus. On nous a présenté nombre de rapports, par exemple celui du groupe de travail Robinson et le rapport admirable, lucide, humain et efficace de Gunther Plaut. Plus récemment, il y a eu les propositions du député de La Prairie (M. Jourdenais), le président du comité de l'emploi et de l'immigration.

Au nom de mon parti, j'ai écrit au ministre, en février dernier, pour lui proposer certaines mesures concrètes que le gouvernement aurait pu faire adopter s'il avait voulu résoudre de

*Immigration—Loi*

façon humaine et efficace la question des abus. Parlant au nom de mon caucus, je me basais presque exclusivement sur ce que proposait le Conseil canadien des Églises. Les chefs des Églises de ce pays ont fait une étude réfléchie sur les deux objectifs de notre politique, d'une part avoir un système juste et humain à l'égard des réfugiés et d'autre part réprimer les abus.

Qu'avait recommandé le Conseil canadien des Églises que je me suis permis de transmettre par écrit au ministre, lequel d'ailleurs ne m'a pas encore répondu? Je recommandais un processus qui aurait réduit le temps nécessaire pour étudier une demande de statut de réfugié et parvenir à une décision finale. Je n'entrerai pas dans le menu détail des recommandations maintenant, mais je voudrais en signaler certains des éléments clés.

Le Conseil a proposé un système juste et accessible prévoyant des audiences et des appels. Ce système permettrait de ramener le délai de trois ou quatre ans à quelques mois.

D'après nous, si l'on avait suivi ces recommandations ou si on les suivait maintenant, le système marcherait. Le système permettrait d'éviter les abus pour la bonne raison que certaines personnes utilisent toutes sortes de trucs pour entrer dans le pays. Si on laisse ces personnes ici deux, trois ou quatre ans, elles se marient et établissent des racines en quelque sorte, puis elles comptent sur la bonne volonté du gouvernement du Canada pour être acceptées en qualité d'immigrants. Beaucoup ont pris ce risque. Elles ont profité d'un système qui dure depuis longtemps. Pourtant, on ne cesse de dire dans les rapports que ces personnes ne prendraient probablement pas le risque si elles savaient qu'elles ne pourraient rester que quelques mois dans ce pays et qu'elles seraient mises à la porte si elles ne sont pas vraiment des réfugiés. C'est sans conteste la conclusion à laquelle sont arrivés certains esprits raisonnables et pratiques qui ont étudié la question, et c'est précisément la recommandation que les néo-démocrates ont faite au ministre. Il faut la suivre immédiatement à mon sens.

● (1700)

Que fait le gouvernement au lieu de suivre les conseils des ministériels, de Gunther Plaut ou du NPD ou des chefs des Églises? Il fait exactement le contraire de ce que le premier ministre (M. Mulroney) avait promis il y a presque un an, jour pour jour. Lorsque les Tamils sont arrivés il y a près d'un an, le premier ministre a dit que les personnes qui arrivent dans des barques de sauvetage ne seraient pas refoulées. Il a dit que nous n'avons pas l'habitude de refuser les réfugiés ajoutant que cela n'arriverait jamais sous le gouvernement actuel. Il a tenu promesse pendant toute une année.